

## PROCES VERBAL

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

20 NOVEMBRE 2019

La Clé des Portes

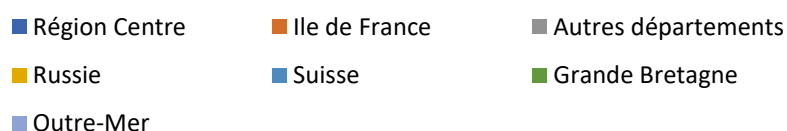
L'assemblée générale de La Clé des Portes est ouverte par le président de l'association, Pascal GERMOND à 19h40, le 20 novembre 2019. Le quorum est atteint : 21 adhérents présents, 19 adhérents représentés. 4 sympathisants sont présents.

Isabelle POMMIER est nommée secrétaire de séance.

#### **BILAN MORAL de l'édition 2019 présenté par Pascal GERMOND**

- Hommage marqué à la Direction artistique qui a su faire venir de grands artistes et trouver de nouveaux mécènes ; ainsi que renouveler les formats afin que le public revienne en sachant qu'il sera surpris.
- Un « grand millésime », tant par la fréquentation (+ 55%) indiquant une reconnaissance du festival, que par le résultat de la billetterie (+30%) grâce, en particulier au concert de clôture à Mer qui a dépassé nos espérances
- Une édition riche en nouveautés :
  - o De lieux : avec l'installation au Clos du Tilleul, qui offre un espace convivial, où nous avons pu installer Food-trucks et producteurs locaux ; et un espace scénique qui a permis à nos directeurs artistiques de s'exprimer totalement.
  - o Les tea-time concerts : qui se déroulaient en après-midi dans une autre grange du Clos du Tilleul, à un prix réduit (7 €) afin de permettre à un public plus large d'accéder au festival et à de jeunes talents de s'exprimer.
  - o Le partenariat avec le château de Talcy (CMN) : qui nous a permis d'investir le domaine pour un concert précédé d'un pique-nique dans les jardins, très apprécié.
  - o Le partenariat avec les « concerts du cœur » : pour permettre à un public éloigné de la culture d'accéder à certains concerts par le biais d'actions sociales culturelles. Malheureusement, le relais n'a pas bien fonctionné, c'est une piste à retravailler pour l'édition 2020.
- Une hausse du nombre d'adhérents (77) et des soutiens, signe de la qualité reconnue à la Clé des Portes ; majoritairement du territoire (77% Région Centre)
- Pascal GERMOND présente l'origine géographique du public, Orléans est une piste à exploiter

#### **Répartition générale géographique du public**



Pascal GERMOND, indique cependant que plusieurs pistes d'amélioration et de travail sont à accomplir :

- Améliorer encore notre communication et diffusion – la meilleure se fait auprès de nos connaissances - à noter, la page Facebook est très dynamique, la nouvelle campagne Effissage a très bien fonctionné et Pascal GERMOND remercie la ville de Mer pour les affichages sucette de la commune pour le Chœur Synodal.
- Travailler la sécurité autour du festival,
- Consolider l'équipe des bénévoles, augmenter le nombre de « voituriers »

#### **RAPPORT FINANCIER de l'édition 2019, exercice comptable du 01/10/2018 au 30/09/2019 présenté par Isabelle POMMIER, trésorière**

- Pour la présentation du **Compte de résultat**, qui fait ressortir un résultat positif de 3 827€, le Conseil d'Administration a fait le choix d'inclure la valorisation des partenariats de moyens – 54 750€ - qui sont des dépenses que le festival n'a pas eu à assumer, mais sans lesquelles, le festival n'aurait pu avoir lieu ; tels notamment des trajets et hébergements assumés gratuitement par des bénévoles ; des affiches, dossiers de presse, réductions tarifaires offertes par nos partenaires, et des cachets et billets d'avion financés pour Alta Capella et le Chœur Synodal par la société Servestal. Tout ceci donne le reflet réel de l'activité du festival.
- Côté dépenses : on peut être interpellé par le rapport entre les « cachets » et le poste « accueil des artistes », car si le festival n'a pas eu à prendre en charge les cachets et avions des deux groupes (Alta Capella et Chœur Synodal), c'est le festival qui a assumé intégralement l'hébergement et les repas de tous les artistes. Les dépenses sont maîtrisées.
- Côté recettes, comme indiqué précédemment, cette année fut exceptionnelle en termes de fréquentation, donc de billetterie, qui ressort à 17 220€ ; et en ce qui concerne les subventions, nous avons eu le plaisir d'avoir une valorisation de la subvention de la Région Centre, de la ville de Mer, du SPEDIDAM et du Pays des Châteaux ; nous nous félicitons également d'avoir reçu une subvention de la CCBVL, ce qui atteste que le Festival est reconnu comme acteur du territoire et de la Région Centre Val de Loire, et pour son rôle au niveau du tourisme. Par ailleurs, nous remercions nos fidèles mécènes, aussi bien entreprises que particuliers, qui ont à cœur de nous soutenir.
- **Au bilan** – reflet de la trésorerie de l'association à la clôture de l'exercice, au 30 septembre 2019, ressortent nos créances et dettes fournisseurs.
- Enfin, un tableau comparatif **du budget des 3 dernières années**, a permis de mettre en exergue le poids respectif des différents postes. Ainsi, en 2019 :
  - Au titre des Dépenses : Cachets des artistes 38%, Accueil des artistes 25%, logistique 10% communication 11%  
....
  - Au titre des Recettes : Entreprises 30%, Billetterie 23%, subventions 28%, Mécénat particuliers 11%, adhésions 2%

Il est précisé que le détail des chiffres et le procès-verbal de l'assemblée Générale seront prochainement consultables en ligne.

COMPTE DE RESULTAT DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

DEPENSES		124 299,95 €	RECETTES		128 127,00 €
<b>RESULTAT 2019 POSITIF</b>		<b>3 827,05 €</b>			
Cachets et Charges des artistes		<b>27 577,76 €</b>	Adhésions		<b>1 488,00 €</b>
Salaires	14 115,75 €		Billetterie		<b>17 220,00 €</b>
Cotisations sociales	8 234,51 €		Mécénat de particuliers		<b>7 602,00 €</b>
Contrat de cession	4 747,50 €		Annonces		<b>4 600,00 €</b>
Agent Artistique	480,00 €				
Location de salles		<b>1 350,00 €</b>	Mécénat entreprises		<b>18 212,00 €</b>
Hébergement		<b>7 047,45 €</b>	Partenariat		<b>3 000,00 €</b>
Restauration		<b>6 253,79 €</b>	Subventions		<b>21 255,00 €</b>
Frais de déplacement		<b>4 716,02 €</b>	PACT Région 2019	7 000,00 €	
Technique		<b>6 211,16 €</b>	Pays des Châteaux	3 000,00 €	
Transport des pianos	1 396,00 €		Conseil Départemental	2 755,00 €	
Accord pianos	900,00 €		Ville de Mer	3 000,00 €	
Location matériel : estrade & lumière	2 952,00 €		SPEDIDAM 2018	3 000,00 €	
Location matériel acoustique	700,00 €		CCBVL	2 500,00 €	
Location de chaises	141,60 €				
Agent de sécurité au château Talcy	121,56 €				
Communication		<b>8 370,86 €</b>			
Conception affiche	450,00 €				
Affiches - banderoles	687,66 €				
Campagne Radio - Presse - Affichage	7 233,20 €				
SACEM		<b>1 341,04 €</b>			
Remboursement vol espèces aux artistes		<b>610,00 €</b>			
Administratif		<b>1 344,28 €</b>			
Mise à jour site et hébergeur internet	420,00 €				
Assurances	146,00 €				
Fournitures administratives	454,09 €				
Frais de billetterie internet	324,19 €				
Ecart d'écriture		<b>11,59 €</b>			
PRESTATION TOURISTIQUE		<b>216,00 €</b>			
Production CD		<b>4 500,00 €</b>			
<b>VALORISATION DES PARTENARIATS DE MOYENS</b>					
<b>Total valorisation des partenariats de moyens</b>		<b>54 750,00 €</b>	<b>Total valorisation des partenariats de moyens</b>		<b>54 750,00 €</b>
Dépenses artistiques		32 050,00 €	Dépenses artistiques		32 050,00 €
Chœur Synodal de Moscou transport cachets	21 000,00 €		Chœur Synodal de Moscou transport cachets	21 000,00 €	
Alta Capella transport et cachets	7 800,00 €		Alta Capella transport et cachets	7 800,00 €	
Carburant péage pris en charge par bénévoles	500,00 €		Carburant péage pris en charge par bénévoles	500,00 €	

Nuitées : hébergement par bénévoles	800,00 €	Nuitées : hébergement par bénévoles	800,00 €
Réduction tarifaire par restaurateurs	1 500,00 €	Réduction tarifaire par restaurateurs	1 500,00 €
Prêt voiture officielle du festival	450,00 €	Prêt voiture officielle du festival	450,00 €
Location de salle	2 400,00 €	Location de salle	2 400,00 €
Location de pianos	5 500,00 €	Location de pianos	5 500,00 €
Communication	4 300,00 €	Communication	4 300,00 €
Conception graphique dépliant et programme	600,00 €	Conception graphique dépliant et programme	600,00 €
Impression dépliants, affiches, programmes	2 500,00 €	Impression dépliants, affiches, programmes	2 500,00 €
Distribution dépliants sur la CCBVL	900,00 €	Distribution dépliants sur la CCBVL	900,00 €
Impression de dossiers de presse	300,00 €	Impression de dossiers de presse	300,00 €
Administratif	10 500,00 €	Administratif	10 500,00 €
4 mois à temps plein	8 000,00 €	4 mois à temps plein	8 000,00 €
frais postaux et téléphone	2 500,00 €	frais postaux et téléphone	2 500,00 €

### BILAN AU 30/09/2019

#### BILAN AU 30/09/2019

#### ACTIF

CREANCES 6 800,00 €

Spédidam 3 000 €  
PACT 2019 solde 3 500 €  
Elior 300 €

TOTAL ACTIF 6 800,00 €

#### PASSIF

Report à nouveau 30/09/2018 2 377,69 €  
2018 Radio Classique -1 900,00 €  
Résultat 2019 3 827,05 €

DETTES FOURNISSEURS 1 598,96 €

Cachet YUI KUDO 500,15 €  
Déplacement KUDO 115,60 €  
Hébergement artistes 430,00 €  
Hébergement artistes 331,65 €  
Technique 121,56 €  
Location de salles 100,00 €

SOLDE BANCAIRE AU 30/09/2019 -896,30 €

TOTAL PASSIF 6 800,00 €

BUDGET SUR LES 3 ANNEES – 2017 à 2019

BUDGET SUR LES 3 DERNIERES ANNEES							
DEPENSES	2017	2018	2019	RECETTES	2017	2018	2019
<b>Cachets artistes</b>	28 503 €	36 174 €	27 578 €	<b>Entreprises</b> (annonces, partenariats, dons)	32 070 €	28 150 €	25 812 €
<b>Accueil artistes</b>	13 123 €	9 476 €	18 232 €	<b>Billetterie</b>	13 418 €	13 657 €	17 220 €
<b>Logistique</b>	4 397 €	5 238 €	7 561 €	<b>Subventions</b>	12 390 €	14 700 €	21 255 €
<b>Communication</b>	13 909 €	5 932 €	8 371 €	<b>Mécénat Particuliers</b>	952 €	10 886 €	7 602 €
<b>SACEM</b>	560 €	2 028 €	1 341 €	<b>Adhésions</b>	1 100 €	1 236 €	1 488 €
<b>Co production CD</b>		2 000 €	4 500 €				
<b>Administratif</b>	582 €	2 996 €	1 357 €				
<b>Prestataire</b>		5 400 €					
<b>Divers</b>			610 €				
<b>Excédent</b>			3 827 €	<b>Perte</b>	1 144 €	614 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>61 074 €</b>	<b>69 244 €</b>	<b>73 377 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>61 074 €</b>	<b>69 244 €</b>	<b>73 377 €</b>

LE BILAN MORAL ET LES COMPTES SONT APPROUVES A L'UNANIMITE DES ADHERENTS PRESENTS ET REPRESENTES

Pascal GERMOND, président annonce une suspension de l'AG pour une **AG extraordinaire** ayant pour objet une modification d'un article des Statuts de La Clé des Portes. Jean-François Mézille, vice-président de l'association indique qu'à l'article 13 le nombre d'administrateurs passerait de 6 à 12.

LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 13 DES STATUTS EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ADHERENTS PRESENTS ET REPRESENTES

Reprise de l'AG ordinaire

Présentation de la composition du **Conseil d'Administration** par Pascal GERMOND

Il indique la démission d'un administrateur, Paul Weesie ; présentation d'un candidat pour le remplacer : Walter Vittori, arrivé à Mer depuis un an, a déjà participé à plusieurs actions menées localement La parité hommes/femmes serait ainsi maintenue.

LA CANDIDATURE DE WALTER VITTORI EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ADHERENTS PRESENTS ET REPRESENTES

## COTISATIONS 2020

Inchangée depuis plusieurs années ; le Conseil d'Administration souhaite l'augmenter légèrement => adhésion simple 22€ ; adhésion couple 40€. Les adhésions permettent à l'association de disposer d'un fond de caisse toute l'année ; et procure plusieurs avantages aux adhérents : tarifs privilégiés et news en avant-première, et le plaisir de soutenir un projet culturel de qualité. Possibilité de renouveler son adhésion en fin de réunion.

LE MONTANT DE LA NOUVELLE COTISATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ADHÉRENTS PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

## PRESENTATION DU PROJET ARTISTIQUE 2020 PAR Ludmila BERLINSKAIA et Arthur ANCELLE, directeurs artistiques

- Dates : **25 au 29 juillet 2019**
- Une édition pleine de surprises, pour laquelle les directeurs artistiques avaient posé des jalons même avant l'édition 2019.

La saison 2020 s'intitulera « **de d'Artagnan à Don Quichotte : hommage à Valentin Berlinsky** » fondateur du mythique Quatuor Borodine, auquel il a consacré 64 ans de sa vie.

La Clé des Portes est dédiée à la musique de chambre, cette 8<sup>ème</sup> édition va mettre en exergue LE QUATUOR. L'idée est d'emmener les festivaliers dans l'héritage de Valentin BERLINSKY, qui a créé plusieurs écoles consacrées à l'enseignement du quatuor, en invitant le quatuor DANIEL, certainement le meilleur quatuor actuel, mais aussi trois autres quatuors ; et d'organiser une MASTER-CLASS et une EXPOSITION à la Corbillière où seront présentées des archives de Valentin Berlinsky pour la première fois, pendant plus d'un mois, à partir de la semaine précédant le festival, avec inauguration officielle le 25 juillet.

Cette édition bénéficiera du soutien de la Fondation Dimitri Chostakovitch, qui compte un grand nombre d'adhérents, ce qui donnera de la visibilité à La Clé des Portes ; et de la maison de disque russe Melodia.

Une édition qui renforcera l'esprit Franco-russe qui souffle sur le festival, mais fera aussi appel à des artistes français. Adelaïde Ferrière jouera le mercredi accompagnant Nicolas Stavy, pianiste avec des instruments très originaux.

Le Chœur Synodal, fort du chaleureux accueil qu'il a reçu en 2019, a souhaité revenir pour cette édition.

Les concerts se donneront sur plusieurs sites :

- o à l'église de Mer : Le Chœur Synodal pour le concert d'ouverture avec un programme très différent du précédent –avec le même soutien de la société Severstal, et varié, utilisant pour certaines œuvres l'orgue nouvellement restauré
- o à l'église de Talcy un concert avec le Quatuor Daniel
- o au Clos du Tilleul, pour tous les autres concerts

Pascal GERMOND donne la parole à Sandra LEMOINE, trésorière adjointe de l'association qui annonce que cette édition aura un « parrain » en la personne de Marc Fesneau, très impliqué sur le territoire, ancien député du Loir-et-Cher et actuel ministre en charge des relations avec le parlement.

Autre nouveauté de l'Édition 2020 : encore des concerts à venir, à Paris, au Musée Guimet, 6 place d'Iéna, qui relance sa programmation de concerts. A savoir : le piano de concert de La Clé des Portes a trouvé résidence au musée Guimet ; en échange, le Musée Guimet a donné carte blanche à Ludmila pour proposer une programmation dans son auditorium (260 places) : le 16 décembre 2019 où se produiront Ludmila et Arthur (programme Est/ouest) ; et le 19 janvier 2020, concert de présentation de l'édition 2020.

## BUDGET PREVISIONNEL 01/10/2019 au 30/09/2020

Pascal GERMOND, présente le budget prévisionnel incluant le festival et l'exposition au musée de la Corbillière. En augmentation : 100 000€ car nous devons faire face à des investissements nouveaux, tels du matériel scénique, instruments, commissaire d'expositions, qui nécessitent de nouveaux soutiens ; sans compter la valorisation de partenariats de moyens à un niveau au moins comparable au précédent.

Sandra LEMOINE remercie publiquement mesdames Martine NODOT, 1<sup>ère</sup> adjointe à la ville de Mer en charge de la culture et Maryse PERSILLARD, conseillère départementale (toutes les deux présentes à l'AG) qui ont défendu notre projet soit pour un maintien, soit pour une augmentation de subvention.

DEPENSES	98 000 €	RECETTES	98 000 €
Dépenses artistiques	47 950 €	Report à nouveau	3 720 €
Salaires et Cotisations sociales	33 000 €		
Contrat de cession	9 500 €	Adhésions	1 780 €
Prestation agent artistiques	900 €		
Conférencière	1 200 €	Mécénat de particuliers	8 500 €
Commissaire d'exposition	2 500 €		
Lecteur - Comédien	850 €	Billetterie	17 000 €
Location de salles	2 800 €		
Le Clos du Tilleul	2 500 €	Mécénat entreprises	28 000 €
Paroisse Talcy et Mer	150 €		
Frais divers (nettoyage etc ...)	150 €	Annonces	6 000 €
Hébergement	8 500 €		
Restauration	6 500 €	Partenariat	3 000 €
Frais de déplacement	5 200 €		
Technique	9 200 €	Subventions	30 000 €
Transport des pianos	1 400 €	PACT Région 2020	10 000 €
Accord pianos	1 300 €	Pays des Châteaux	5 000 €
Prestation luthier	1 200 €	Conseil Départemental	5 000 €
Location matériel : estrade & lumière	2 800 €	Ville de Mer	3 000 €
Ingénieur son/lumière	1 800 €	SPEDIDAM	3 000 €
Agent de sécurité	700 €	CCBVL	4 000 €
Communication	11 950 €		
Conception affiche	450 €		
Affiches - banderoles festival & exposition	1 500 €		
Campagne Radio - Presse - Affichage festival	7 500 €		
Campagne Radio - Presse - Affichage exposition	2 500 €		
SACEM	2 800 €		
Administratif	2 300 €		
Mise à jour site et hébergeur internet	600 €		
Assurances festival & exposition	450 €		
Fournitures administratives festival & exposition	800 €		
Frais de billetterie internet	450 €		
Visite touristiques des artistes/journalistes	800 €		

L'ordre du jour étant épuisé, Pascal GERMOND invite les personnes présentes pour un temps d'échange.

### QUESTION 1

Isabelle POMMIER : Y aura-t-il des concerts de l'après-midi avec de jeunes talents ?

Arthur Ancelle : pour le moment trop tôt pour l'annoncer

## QUESTION 2

Christian Georges : Comment envisager de communiquer autour de la programmation : Quatuor ? Il serait peut-être intéressant de conserver l'esprit de la phrase de Beethoven mentionnée par Ludmila BERLINSKAIA.

Le CA : oui, bien sûr nous intégrerons tout ce qui peut permettre au futur public de comprendre la logique de la programmation et lui donner envie d'assister aux concerts.

Les questions diverses étant terminées, Pascal GERMOND lève la séance à 21h50, pour un temps d'échange autour d'un buffet dans une ambiance chaleureuse.

A Mer, le 25 novembre 2019

Pascal GERMOND, président

Jean-François MEZILLE, vice-président